



INVITATION
Au Championnat National et International
Au Grand-Duché de Luxembourg

PONANT - WINDY 2023

Les 01 et 02 juillet 2023.

Avis de Course

Evènement :

Les courses des Championnats du Grand-Duché de Luxembourg, national et international, pour dériveurs Ponant et Windy se dérouleront sur le lac de la Haute Sûre les 01 et 02 juillet 2023.

Le Yacht Club du Grand -Duché de Luxembourg met ses installations sises à L-9665 Liefrange à disposition pour l'organisation de l'évènement.

Autorité organisatrice :

L'autorité organisatrice est l'AS-Ponant Luxembourg en coopération avec l'YCL et le CVD (Cercle de voile de Dave, Belgique), sous le patronage de la Fédération Luxembourgeoise de Voile (F.L.V.).

La mention « (DP) » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. Règles :

- 1.1. La régata sera régie par : Les « règles » comme définies par les Règles de Course à la Voile 2021 - 2024 (RCV).
- 1.2. Les règles de jauge de la classe Ponant et/ou Windy.
- 1.3. Les règles tel que spécifiées dans cet avis de course (AC).
- 1.4. Les instructions de course FLV 2021-2024 (IC).
- 1.5. Les IC peuvent modifier les RCV et les règles de cet AC.
- 1.6. Suivant les règles et recommandations nationales « Coronavirus » sont à respecter pour les activités sportives si en vigueur.

1.7. En cas de traduction des AC et IC, le texte français prévaudra.

2. Instructions de Course (IC)

2.1. Les instructions de course seront disponibles à partir de 10h00, le samedi 01 juillet 2023 au secrétariat établi pour l'occasion dans les locaux du YCL, ainsi que sur le site <https://ycl.lu/event/championnat-ponant-windy-2023>

3. Communication

[DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou autres qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. Admissibilité et Inscription :

- 4.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Ponant et Windy.
- 4.2. Chaque équipage doit être membre de son association de classe et doit détenir une licence de navigation comme requise par sa fédération.
- 4.3. Les bateaux appelés à courir peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription ci-joint en annexe, et en le transmettant à :

Claude WELTER
GSM : +352 691 19 61 29
E-mail : horsered@hotmail.com

- 4.4. Une inscription sur place est également possible au secrétariat de course le samedi 01 juillet 2023 entre 10h00 et 13h00, ainsi que la confirmation d'inscription à la compétition.

5. Droits d'inscription :

- 5.1. Le prix de l'inscription est de **25,- € par bateau**.
- 5.2. **Les paiements en espèce**, seront effectués sur place lors de l'inscription définitive.

6. Publicité :

La publicité pour le tabac est interdite au Grand-Duché de Luxembourg.

7. Séries qualificatives et séries finales.

Non applicable.

8. Programme des courses :

- 7.1. L'heure programmée pour le premier signal d'avertissement des courses est le **samedi à 14h00.**
- 7.2. Le **dimanche**, le premier signal d'avertissement est programmé pour **11h00.**
- 73.. Le dimanche, **aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.**

9. Jauge et Equipement :

L'autorité organisatrice se réserve le droit de demander au comité technique de conduire l'inspection de l'équipement et le respect de la jauge avant, pendant et/ou après les courses (RCV 92.2).

Le comité technique pourra, conformément à RCV 60.4, réclamer contre ce bateau.

10. Vêtements et équipement.

Non applicable.

11. Lieu de la compétition.

Le lac de la Haute Sûre, Liefrange.

12. Parcours :

Les parcours seront précisés dans une annexe aux instructions de course.

13. Système de pénalité.

Les pénalités sont d'application suivant la R. 44.1 et 44.2

14. Classements :

- 14.1. Un classement général en temps réel, sera établi toutes classes confondues. Le système de Points à Minima s'applique suivant l'annexe A4 des RCV
- 14.2.a. Trois courses doivent être validées pour constituer une série, et valider le Championnat du Luxembourg.
- 14.2.b. Quand 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- 14.2.c. Quand 8 ou plus de courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

15. Assurance :

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, avec une couverture minimale de 500.000 € par incident, ou son équivalent.

16. Décharge de Responsabilité et établissement des risques:

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement

dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

17. Protection des données

17.1 Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FLV, et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

17.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FLV et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de l'autorité organisatrice, de la FLV et ses sponsors. La FLV en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FLV peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant <https://www.flv.lu/index.php> ou par courrier au siège social de la Fédération Luxembourgeoise de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

18. Prix.

Des prix seront distribués comme suit :

- Un prix sera attribué à chaque concurrent.
- Un prix spécial sera décerné au premier équipage Luxembourgeois qui, de plus, sera déclaré champion de l'année 2023.

19. Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Mr Claude WELTER : Tel. + 352 691 19 61 29, e-mail: horsered@hotmail.com

ou Mr. Roger EMONTS : Tel. +352 621 50 11 33, e-mail : roger.emonts@gmail.com

Annexe A

1. **Si Mesures sanitaires en vigueur (COVID ou autres)** : les mesures actualisées et édictées de notre gouvernement seront de stricte application. Pour l'instant nous effectuons entre autres un test rapide de dépistage sur place avant la régata.

Le clubhouse sera à votre disposition et un dîner collectif sera proposé après réservation. Pour la bonne préparation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire provisoirement, en cas d'intérêt, sur le formulaire d'inscription joint. Comme d'habitude les prix seront des prix d'amis et annoncés dès que possible.

2. **Vous trouvez sur place** : un parking pour votre bateau et voiture ; un plan incliné ; douches et vestiaires ; clubhouse.

3. **Social** : L'accès au terrain est possible à partir de 18h⁰⁰ le vendredi 30 juin 2023.

4. Hébergement :

Il y a des possibilités d'hébergement multiples autour de Liefrange.

Pour ceux qui arrivent en Camping-Car, il faut noter que le stationnement avec hébergement des camping-cars, mobil-homes et caravanes est interdit sur l'ensemble des voies publiques, ainsi que sur les parkings de la base nautique.

Infos hébergement

Liefrange et alentours

Camping Leifreg

14, Haaptstrooss
L- 9665 Liefrange
Tél.: +352 26 88 88 1
info@fuussekaul.lu

Hotel-Restaurant Le Postillon

1, rue de l'Eglise
L - 9650 Esch-sur-Sûre
Tel : +352 89 90 33
www.lepostillon.lu

Auberge Du Lac

(wc/douche à l'étage)
maison 10
L - 9635 Bavigne
Tél.: +352 99 30 71
www.aubergedulac.lu

Camping Bissen

Millewee, 11
L-9659 Heiderscheidergrund
Tel. +352 83 90 04
info@camping-bissen.lu

Hôtel de la Sûre, Restaurant Comte Godefroy

Rue du Pont 1
L-9650 Esch-sur-Sûre -
Luxembourg
Tel. : +352 839 110
Gsm : +352 621 622 123
www.hotel-de-la-sure.lu
info@hotel-de-la-sure.lu

Il y a d'autres hôtels à quelques minutes de la base nautique à savoir à Wiltz, Esch-sur-Sûre, etc...

N'hésitez pas à demander conseil auprès de l'organisateur.

Bonne régata à tous.



ENTRY FORM

Race : **Champ. Nat.& Int. Ponant / Windy 2023** Liefrange 01th and 02th July 2023

Boat-Type :

Sail Number :

	Skipper	Crew member
1 st name, last name		
Adress		
Nationality		
Licence N°		
Club		
Email		
Phone (gsm)		
	Reservation Friday evening	Pers. free of charge
	Reservation for diner Saturday Child under 12	Pers. : X 25,00 € = € Voir Comité
	Reservation sausages Sunday	X 3,00 € = €

I agree to be bound by The Racing Rules of Sailing and by other rules that govern this event.

Discharge of responsibility : competitors participate in these regattas at their own risk (RRS 3).
The organizing authority will not be held responsible for any material damage, injury or death occurring before, during or after the regatta.

Signature :